Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901458-20260306-DEL4_2026-DE

COMMUNE DE CONFORT-MEILARS
(FINISTERE)
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 13
Exprimés : 13

L'an deux mil vingt-six, le six mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CONFORT-MEILARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Patrick LE DRÉAU, Maire.
Date de convocation : 2 mars 2026
Présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de M. Jean Yves QUÉRÉ, excusé.
Secrétaire : Mme Anne Marie CLAQUIN.

N°2026/004 – Cotisation au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

La commune de Confort-Meilars est adhérente au C.A.U.E. du Finistère par décision du Conseil Municipal en date du 4 décembre 2020.

Depuis 10 ans, les architectes, paysagistes et urbanistes du CAUE accompagnent chaque année une centaine de collectivités finistériennes ce qui leur a permis de développer une expertise particulièrement fine des enjeux locaux et des dynamiques territoriales.

Adhérer à cette structure, c'est soutenir le CAUE dans ses missions de promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.
Adhérer, nous permet :

- de participer à la vie de l'association en devenant membre de leur assemblée générale,
- de solliciter un conseil préalable avant tout projet d'aménagement ou de construction (architecture, paysage, urbanisme)
- d'être assisté d'un professionnel lors des jurys de concours de maîtrise d'œuvre,
- de bénéficier des actions de formation ou de sensibilisation (journées d'échanges techniques, formation des agents communaux, ateliers pratiques…).
- d'être destinataire de leurs publications,
- d'être informé et invité aux manifestations organisées par le CAUE (expositions, tables rondes, conférences…).

Le montant annuel de la cotisation 2026 s'élève à 75 € pour les Communes de moins de 1 000 habitants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :
- DÉCIDE de renouveler l'adhésion de la commune au CAUE d'un coût de 75 € en 2026.

MAIRIE DE CONFORT-MEILARS 29790 FINISTÈRE

Certifie exécutoire dès transmission
en Préfecture
Date de publication en Mairie

Pour copie conforme
Le Maire,
Patrick LE DRÉAU